

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 juin 2014

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE - (N° 2006)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE80

présenté par
M. Blein, rapporteur

ARTICLE 40 ABA

Après le mot :

« après »,

rédigier ainsi la fin de l'article :

« le mot : « subventions », sont insérés les mots :« en numéraire ». »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement a pour objet de rétablir dans sa rédaction adoptée par l'Assemblée nationale en première lecture.